

	OPÉRATEUR VIDÉO	
	FICHE DE POSTE	Version du 11/09/2025

Positionnement

- Direction de rattachement : Direction de la Police Municipale
- Situation hiérarchique : placé(e) sous l'autorité de la Directrice de la Police Municipale
- Lieu de travail : 53 Boulevard Faidherbe – bureaux de la Police Municipale

Projet de Ville

Garantir la sécurité des biens et des personnes, lutter contre le sentiment d'insécurité, assurer la sécurité de toutes les manifestations sur le domaine public, coordonner les actions de prévention sont autant de missions que le service de la police municipale doit assurer, en lien avec le projet de ville. Sous l'autorité de la Directrice de la Police Municipale ou de ses adjoints, le vidéo-opérateur assure la surveillance de la voie publique selon les missions strictement encadrées par les lois et règlements en vigueur. (Circulaire n° INTD 0500024 C du 15/02/2005 et INTD n°0500039 du 24/03/2005).

Missions

- Missions principales :
 - Constater les infractions à la loi pénale et assurer la sécurité des personnes et des biens.
 - Exploiter les images en vue d'informer, de manière précise, les partenaires chargés d'intervenir sur site, pour tous dysfonctionnements ou infractions.
- Missions de l'agent :
 - Exécuter les missions du Centre de supervision urbain (Consignes, exploitation, visionnage)

Sous l'autorité de la Directrice de la Police Municipale, des membres de la Direction et de M. le Procureur de la République dans le domaine judiciaire, assure la sécurisation préventive et curative des lieux, des espaces et des bâtiments publics dotés d'équipements de vidéoprotection.

 - Procéder aux relectures et extractions dans le cadre d'enquête de police judiciaire et sous réquisitions des autorités compétentes.
 - Procéder à la vidéoverbalisation lors de la constatation d'infractions relatives au stationnement lors de la mise en place du projet.
 - Gérer les communications téléphoniques et les transmissions radios avec les différents partenaires.
- Inventaire hiérarchisé des activités principales et secondaires.
 - La protection des bâtiments publics et leurs abords,
 - La régulation des flux de transport,
 - La constatation des infractions aux règles de la circulation,
 - La prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression, de vol ou de trafic de stupéfiant ainsi que la prévention, dans des zones particulièrement exposées à ces infractions,
 - Des fraudes douanières,
 - La prévention d'actes de terrorisme,
 - La prévention des risques naturels ou technologiques,
 - Le secours aux personnes et la défense contre l'incendie,
 - La sécurité des installations accueillant du public dans les parcs de la commune.
 - Le respect de l'obligation d'être couvert, pour faire circuler un véhicule terrestre à moteur, par une assurance garantissant la responsabilité civile
 - La prévention et la constatation des infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets

	OPÉRATEUR VIDÉO	
	FICHE DE POSTE	Version du 11/09/2025

- Dimension technique :
 - Utiliser et maîtriser le système d'exploitation vidéo
 - Repérer sur écran des événements significatifs en temps réel
 - Analyser l'information et la relayer vers les services compétents
 - Visionner des images enregistrées dans le cadre légal (relecture sous conditions de délai)
 - Déclencher des outils ou différents types d'intervention (alarmes, télésurveillance, astreinte, police, etc.)
 - Rédiger des documents de synthèse (main courante, signalements, rapports, etc.)
 - Prendre en compte les informations issues des partenaires de la sécurité
 - Participer aux coordinations chargées des plans de surveillance et d'intervention
 - Supervision des manifestations et événements
 - Appui opérationnel des agents de police sur le terrain
- Participation à la maintenance technique de premier niveau des équipements de vidéoprotection :
 - Vérifier les masquages et champs de vision
 - Aider à la définition des cycles automatiques ou des prépositions des caméras
 - Signaler les pannes auprès des interlocuteurs compétents
 - Aider les techniciens de maintenance dans leur diagnostic
- Contribution au fonctionnement et à l'organisation du centre de supervision urbain (C.S.U.)
 - Gérer le contrôle d'accès au centre de supervision urbain pour les personnes accréditées
 - Alerter les responsables hiérarchiques sur les dysfonctionnements des procédures
 - Formuler des propositions d'optimisation des modes opératoires, des procédures et de l'exploitation du cycle des images
 - Assurer la prise en compte et la transmission des consignes entre agents et auprès des responsables

Spécialisation, extensions possibles :

- Gestion des alarmes, de la téléphonie et du contrôle d'accès
- Maîtrise transmission radio.

Autonomie et responsabilité :

- Travail contraint, encadré par les textes, règlements et procédures.
- Travail en centre de vidéo protection en milieu confiné
- Travail isolé possible
- Travail de nuit, en soirée, week-ends et jours fériés
- Horaires postés
- Assermentation et agrément
- Risque de fatigue visuelle, physique et psychologique
- Strict respect des procédures et règles de confidentialité

	OPÉRATEUR VIDÉO	
	FICHE DE POSTE	Version du 11/09/2025

Profil

- CATEGORIE C, Filière Technique et administrative
- Connaissance du territoire arrageois
- Connaissance des pouvoirs de police du Maire
- Connaissance des techniques de négociations et de médiation
- Connaissance des techniques de résolution de conflits
- Connaissance du Code de déontologie de la Fonction Publique et en respecter scrupuleusement l'application
- Maîtriser l'utilisation des logiciels
- Connaissance de l'environnement professionnel
- Compétences techniques au regard de la fiche de poste
- Connaissances réglementaires
- Maîtrise des nouvelles technologies
- Autonomie et rigueur
- Adaptabilité, assiduité et ponctualité
- Réactivité
- Capacité d'anticipation et d'innovation
- Aisance, fiabilité et qualité dans le cadre de la transmission et la procédure radio

Relations professionnelles les plus fréquentes

- Direction de la Police Municipale
- Usagers
- Agents de la Police Municipale
- Police Nationale
- Gendarmerie Nationale

Particularités

- Disponibilité
- Horaires de travail modulables au regard des nécessités de service
- Particularités ou contraintes de travail, impératifs hygiène et sécurité
- Poste sédentarisé en intérieur « CSU »
- Esprit particulièrement déontologique et éthique
- Respect des obligations de réserve, de discrétion, de secret professionnel